

Le 27 juin 2006

Madame Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Édifice Lomer-Gouin  
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

Objet : **Dépôt d'une pétition concernant l'implantation de terminaux méthaniers sur le fleuve Saint-Laurent**, à joindre au **Mémoire de Marie-Josée Henry et Michelle Chamard DM70 (pétition Saint-Laurent)**

Monsieur le président, Messieurs les commissaires,

Suite à notre présentation publique du 13 juin 2006 à Cacouna, nous vous faisons parvenir les 2604 signatures recueillies à ce jour. Nous vous demandons d'entendre ces 2604 voix venues vous dire **personnellement** leur désaccord au sujet des projets de terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent. Lors de la séance d'information sur le processus des audiences publiques tenue à Cacouna en mai, vous nous avez clairement dit que ce qui comptait pour vous, au-delà des chiffres, était l'argumentation contenue dans les documents et les présentations. Nous vous demandons donc de porter votre réflexion bien au-delà des chiffres, et de prendre le temps de **relire attentivement notre pétition et notre mémoire**.

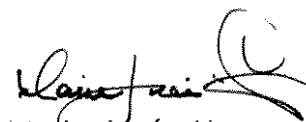
En ce sens, nous aimerions également souligner la différence entre le sérieux de notre démarche et celle du « comité du oui », qui a déposé, dans les bars et les restaurants populaires de Rivière-du-Loup ainsi que lors d'expositions comme le Salon de l'Habitation, une pétition ayant comme **unique argumentaire** un slogan simpliste et accrocheur : « *Oui au port méthanier* ». Nous avons entendu des gens se vanter d'avoir signé cette dernière à chaque sortie hebdomadaire du vendredi soir à leur restaurant préféré.

Plusieurs personnes ont clairement signifié être en désaccord avec le projet mais ne pouvaient se permettre de signer, puisque leur nom ne devait pas être vu sur l'une de nos feuilles. Toutes les personnes qui travaillent pour un ministère impliqué dans le processus actuel du BAPE ou pour une entreprise qui s'est officiellement positionnée en faveur du projet ne peuvent affirmer leurs convictions publiquement. De plus, la mobilisation contre le projet Rabaska se fait dans un contexte où beaucoup de personnes impliquées hésitent à prendre position globalement, espérant ouvertement que l'acceptation du projet Énergie Cacouna les aident à empêcher la construction d'un second port méthanier à Lévis.

Nous sommes tout de même très fières du travail accompli. Nous remercions de tout cœur les personnes qui ont contribué à faire circuler cette pétition, celles qui ont eu le courage de prendre position dans un contexte intimidant et même parfois menaçant, celles qui ont discuté et réfléchi sur le sujet.

**À vous, Monsieur le président, Messieurs les commissaires, nous disons, que si deux simples citoyennes bénévoles, sans expérience dans ce type d'action peuvent mobiliser 2604 personnes à réfléchir, lire et signer cette pétition, le soutien de la population québécoise pour ces projets est absent. Et cela, vous devez en tenir compte !**

Nous vous remercions de votre attention. Veuillez recevoir, Monsieur le président, Messieurs les commissaires, nos salutations distinguées.



Marie-Josée Henry



Michelle Chamard